

# E-devoirs faits

Un projet du réseau ECLORE

visant à faciliter hors temps scolaire le travail personnel et la réussite des élèves

Carole GASCHARD, chargée de missions 2nd degré auprès du DASEN79

([carole.gaschard@ac-poitiers.fr](mailto:carole.gaschard@ac-poitiers.fr))

Alan LETOCART, Principal collège Marie de la Tour d'Auvergne.

([alan.letocart@ac-poitiers.fr](mailto:alan.letocart@ac-poitiers.fr))



ACADÉMIE  
DE POITIERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Lycée Kyoto

Le 06/10 – Rendre les devoirs utiles

## Projet :

Proposer un **service public d'éducation d'aide aux devoirs, gratuit à domicile** et hors temps scolaire, s'appuyant sur des professeurs volontaires en sous service des établissements partenaires et des collègues enseignants toujours volontaires rémunérés avec les heures de l'enveloppe devoirs faits mutualisés et spécifiques à ce **dispositif en réseau**.

# e-devoirs faits



Le dispositif e-devoirs faits intègre l'ensemble des établissements partenaires du réseau ECLORE du Thouars. Il s'adresse à tous les collégiens et aux 3<sup>ème</sup> prépa-métier

## FACILITATEURS :



- Expérience de soutien scolaire à domicile en Français et Mathématiques au collège MTA en 2021-2022.

- Maîtrise technique des enseignants de l'accompagnement éducatif à distance suite aux différents confinements.

- Retour d'expérience au niveau national sur l'accompagnement à distance des élèves lors de soutien scolaire.

Finalement, la mise en œuvre de ce projet permettra d'exploiter les espaces pédagogiques de liberté afin d'impulser une dynamique d'équipe favorable à l'innovation.

## FREINS POSSIBLES :

- Trouver des **solutions numériques** pour :

- \* rendre visible ce dispositif pour la communauté éducative des établissements partenaires
- \* créer une page web du dispositif à la fois agréable et motivante pour les élèves et les parents
- \* créer des conditions de travail dématérialisées répondant aux attentes des enseignants et des élèves.

\* permettre une analyse des résultats à partir de données quantitatives qui sera confronté à une analyse objectivée qualitative

- Identifier les personnes relais du dispositif dans les différents établissements.

- Articuler les moyens alloués à l'offre éducative.

Le projet pourra devenir un projet pérenne d'établissement et de réseau dès que l'organisation technique et pédagogique sera aboutie avec la présence des référents dans chaque établissement.

La mise en œuvre de ce dispositif impacte les pratiques professionnelles :

- À l'échelle de l'établissement : décloisonnement disciplinaire et partage d'expériences
- A l'échelle du réseau : création d'une culture commune, d'une vision éducative partagée